

RCS : CUSSET  
Code greffe : 0301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00648  
Numéro SIREN : 907 738 116  
Nom ou dénomination : 7 MED INNOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt 2713

## 7 MED INNOVATION

Société par actions simplifiée

Au capital de 101.000 Euros

Siège social : Rue Michel Renaud, ZA Bioparc II – 03270 Hauterive

R.C.S. Cusset 907 738 116

---

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 19 OCTOBRE 2023

#### CHANGEMENT DE PRÉSIDENT & NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

##### PREMIÈRE DÉCISION

*(Prise d'acte de la démission de la société CURAE LAB en qualité de présidente  
et nomination d'un nouveau président en remplacement)*

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de la Société, décide :

- (i) **de prendre acte** de la démission de la société CURAE LAB de son mandat social de présidente de la Société ;
- (ii) en conséquence, **de nommer**, à compter de ce jour, en qualité de présidente de la Société, en remplacement de la société CURAE LAB, démissionnaire, la société GROUPE GTH, dont le siège social est sis 27-29, rue Cauchy à Paris (75015), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 318 744 406, pour une durée indéterminée.
- (iii) **de statuer ultérieurement** sur toute rémunération à percevoir par la société GROUPE GTH au titre de l'exercice de son mandat de présidente de la Société, étant précisé que ladite société aura le droit au remboursement de tous frais, sur présentation de justificatifs, dans le cadre de l'exercice dudit mandat ;

et **de prendre acte** que la société GROUPE GTH a d'ores et déjà accepté le mandat social de présidente de la Société pour le cas où ce dernier lui serait donné et déclaré ne pas exercer dans d'autres sociétés de mandats susceptibles de lui interdire l'acceptation dudit mandat et les fonctions de président.

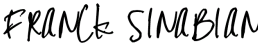
**DEUXIÈME DÉCISION**  
*(Nomination d'un directeur général)*

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de la Société, décide :

- (i) **de nommer**, à compter de ce jour, en qualité de directeur général de la Société, la société CURAE LAB, dont le siège social est sis 27-29, rue Cauchy à Paris (75015), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 841 285 083, pour une durée indéterminée ;
- (ii) **de statuer ultérieurement** sur toute rémunération à percevoir par la société CURAE LAB au titre de l'exercice de son mandat de directeur général de la Société, étant précisé que ladite société aura le droit au remboursement de tous frais, sur présentation de justificatifs, dans le cadre de l'exercice dudit mandat ;

et **de prendre acte** que la société CURAE LAB a d'ores et déjà accepté le mandat social de directeur général de la Société pour le cas où ce dernier lui serait donné et déclaré ne pas exercer dans d'autres sociétés de mandats susceptibles de lui interdire l'acceptation dudit mandat et les fonctions de directeur général.

*Pour Extrait Certifié Conforme*

DocuSigned by:  
  
FAEC190F5C6B42C...

---

**Société GROUPE GTH**  
représentée par Franck SINABIAN  
Présidente